

ARRETE DU MAIRE

0-0-0-0-0-0-0-0-0-0



Marché de Noël 2024
Rue et Place du Lieutenant Lespagnol,
Rue des Serruriers
Du 27 novembre 2024 au 2 décembre 2024

Le Maire de la ville de Holtzheim

VU	l'article L2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales
VU	l'article L2213-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales
VU	les articles L2542-2 et 2542-3 du Code Général des Collectivités Territoriales
VU	l'article 511-1 et suivants du Code de la Sécurité Intérieure

Considérant qu'il y a lieu pour des raisons de sécurité de réglementer la circulation et le stationnement dans la rue et la place du Lieutenant Lespagnol ainsi que la rue des Serruriers à l'occasion du marché de Noël

ARRETE

- Article 1^{er}** **Place du Lieutenant Lespagnol**
Du mercredi 27 novembre 2024 à minuit jusqu'au lundi 2 décembre à 12h00.
Le stationnement des véhicules sera interdit, qualifié gênant sur l'ensemble de la place du Lieutenant Lespagnol.
Le marché hebdomadaire sera déplacé de la place du Lt lespagnol à la rue du Lt lespagnol le samedi matin.
- Article 2** **Rue du Lieutenant Lespagnol (tronçon entre la rue de Eglise et la rue des Serruriers)**
Du samedi 30 novembre 2024 à 5h30 jusqu'au lundi 2 décembre 2024 à 12h00.
Le stationnement et la circulation des véhicules seront interdits dans la rue du Lieutenant Lespagnol sur la portion comprise entre la rue de l'église et la rue des serruriers.
Une déviation sera mise en place par la rue de l'Ecole, la rue de la Bruche, et la rue de l'Eglise.
- Article 3** **Rue des Serruriers vers la rue du Château**
Le stationnement sera interdit pour le tour du père Noël à moto du samedi 30 novembre à 16h00 au dimanche 1^{er} décembre à 18h00.
- Article 4** Les riverains de la rue du Lt Lespagnol concernés pourront accéder et sortir de leur propriété en véhicule, sauf durant les horaires d'ouverture du marché de Noël indiqués dans l'article 5 du présent arrêté.
- Article 5** Le marché de Noël sera ouvert au public :

Samedi 30 novembre de 16h à 22h
Dimanche 1^{er} décembre de 11h à 18h

Durant cette période, pour des raisons de sécurité, des véhicules seront stationnés, de part et d'autre du marché de Noël afin d'entraver la chaussée.

Cette manifestation est organisée par la Commune de Holtzheim sous la responsabilité de l'Adjoint Dany KUNTZ.

Article 6 Les services techniques de la ville de Holtzheim, sont en charge de mettre en place la signalisation réglementaire sur la place du Lt Lespagnol , la rue du Lt Lespagnol et la rue des Serruriers .

Article 7 Les dispositions réglementaires relatives aux contraventions de voirie et à la mise en fourrière des véhicules seront applicables en cas de non-respect des prescriptions imposées par le présent arrêté.

Article 8 Madame la Directrice Général des Services, le Commandant de Brigade de Gendarmerie, et la Police Municipale, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 9 Le Maire certifie sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa mise en ligne sur le site internet de la commune.

Ampliation de l'arrêté sera transmise à

- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Geispolsheim
- Police municipale
- Service technique Holtzheim
- SIS67
- CTS –CTBR

Holtzheim le 8 novembre 2024
Par délégation du Maire
L'adjoint Bruno MICHEL

